

---

## Microgranulé insecticide contre le ver fil de fer dans les pommes de terre (Ephosin)

### Notice d'information accompagnant l'autorisation de traitement

En PER, une autorisation spéciale de traitement est requise pour l'application du microgranulé Ephosin (Stähler) à la plantation des pommes de terre. En principe, aucune autorisation n'est délivrée pour des pommes de terre primeurs, c'est-à-dire récoltées avant le 1<sup>er</sup> septembre.

N'utiliser les microgranulés que s'il y a un véritable risque de dégâts de vers fil de fer. Pour **chaque parcelle** faisant l'objet d'une demande d'autorisation, au moins un des trois critères suivants doit être rempli :

- Prairies ou surface de promotion de la biodiversité (SPB) dans la rotation **OU**
- Dégâts antérieurs causés par le ver fil de fer **OU**
- Culture irriguée au cours des dernières années.

Il est obligatoire de laisser un **témoin sans microgranulés** (1 largeur de planteuse X min. 10 m de long ; marqué).

#### Efficacité du produit et recommandations d'utilisation

L'efficacité du produit Ephosin n'est que partielle (30 à 60%) contre les vers fils de fer. Pour garantir un certain niveau d'efficacité, n'appliquer que dans un **sol réchauffé** (8-10°C), dans le but d'avoir le plus possible de **vers fil de fer actifs dans les couches supérieures du sol**.

Le granulé n'exerce pas d'effet appât ; les vers fil de fer ne sont affectés que lorsqu'ils passent « par hasard » à proximité du produit (1-3 cm). Ephosin n'est pas systémique ; il agit par contact, ingestion et inhalation. La durée d'action est courte (env. 6 semaines). Si la pression des vers fils de fer est trop forte, l'efficacité du produit peut être insuffisante.

Par conséquent, il est **indispensable de prendre toutes les mesures de lutte indirecte** pour maintenir les populations de vers fil de fer à un bas niveau, c'est-à-dire :

- Éviter les pommes de terre dans les **2-3 ans suivant une prairie** (le risque d'avoir des pommes de terre ayant trop de trous de vers fil de fer est de plus de 50% l'année suivant une prairie. En revanche, ce risque chute à moins de 8% pour les pommes de terre venant trois ans après une prairie) ;
- Sur les parcelles prévues pour les pommes de terre, préférer les **prairies temporaires d'une année** aux pluriannuelles ;
- Répertorier les parcelles où des dégâts ont été constatés ; éviter les **parcelles à problèmes** (sols lourds, riches en humus) ; attention en cas d'échange de parcelles ;
- **Récolter rapidement** les pommes de terre après défanage ;

#### Conditions d'utilisation

Le produit Ephosin est à incorporer lors de la plantation des pommes de terre, à la dose de 10 kg/ha.

Une seule application par culture et par année est autorisée. Les microgranulés sont des produits **dangereux** pour l'utilisateur et l'environnement, notamment pour les oiseaux et les mammifères. Il ne doit rester aucun granulé en surface, en ne commençant pas l'épandage avant le début de la ligne de plantation et en l'arrêtant 4m avant la fin. Pour cette raison, l'incorporation doit être effectuée avec un des appareils ci-dessous, **seuls à être autorisés** :

- Lehner AgroDos,
- Grimme Lehner AgroDos,
- Monosem (uniquement avec kit de modification 64040142, 64040079, 64040078),
- MaschioGaspardo (uniquement avec kit de modification Grimme 201.01947, Grimme 201.02621),
- Zinger GS01 (uniquement avec kit de modification Gaschott),
- APV-Technische Produkte PS (PS 120M1, PS200M1, PS300M1, PS500M1, PS800M1 toutes sans pneumatique),
- Horstine Farmery Microband avec commande électronique, PM Control, Link (Microvolumex II).

André Chassot  
Février 2017